Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260322-2026_03_03-DE

Extrait du registre de délibérations
du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Thomas LE BOURDONNEC a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-03-03

Election des adjoints

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. (art.L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT)

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de dix minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au procès-verbal de ladite élection. Elle est mentionnée dans le tableau de résultats du procès-verbal par l'indication du nom du candidat placé en tête de liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné.

Liste de candidats :
1er adjoint : Christian COAIL
2ème adjointe : Laëtitia LE LOSTEC
3ème adjoint : David LE ROUX

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260322-2026_03_03-DE

Proclamation de l’élection des adjoints :

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Christian COAIL. Ils ont pris rang dans l’ordre de cette liste, tels qu’ils figurent sur la feuille de proclamation.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX